

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.*

*OC/m/13.10.2007*

**EXAMEN D'ENTRÉE – COMPTABILITÉ GÉNÉRALE**

Les **réponses** seront impérativement fournies **sur les feuilles de questions** dans les emplacements prévus à cet effet sous peine de ne pas être prises en considération pour la notation.

Au cas où ces espaces seraient insuffisants, il convient de poursuivre au verso.

## QUESTION I - Questions diverses

1. Dans le cas où la société n'a constitué, en cours d'exercice aucune réserve immunisée (alors qu'elle a réalisé des opérations l'autorisant à en constituer), elle doit alimenter les réserves immunisées globalement dans le cadre des travaux comptables de la fin de l'exercice.

a) La constitution de ces réserves est-elle, dans le processus desdits travaux, enregistrée avant ou après l'affectation du résultat ?

-----  
Justifiez votre réponse

b) Quelle écriture est passée pour enregistrer la constitution desdites réserves ? (n'oubliez pas les indices des comptes)

c) Dans le cadre de quelles opérations et, pour chacune d'elles, dans quel but, la société peut-elle prélever sur ses réserves immunisées ?

d) Par quelle(s) écriture(s) enregistre-t-elle lesdits prélèvements ?

- 
2. L'écriture " 48... Versements anticipés sur capital non appelé (compte ouvert au nom de nom de l'actionnaire ou des actionnaires concerné(s))  
410 à Capital appelé, non versé "  
est passée dans la circonstance suivante :

-----

et à concurrence de quel montant

-----

Elle traduit en comptabilité une extinction de dette par compensation. Commentez.

-----

- 
3. En vertu de quel principe comptable les immeubles détenus en location - financement sont-ils repris dans les immobilisations corporelles ?

-----

Ajoutez à l'énoncé de ce principe le commentaire approprié pour justifier votre réponse.

-----

## QUESTION II - Journalisation

Pour chacun des faits comptables ci-après, énoncez les écritures complètes de journal en mentionnant les indices complets du PCMN et les intitulés corrects des comptes mouvementés.

FAITS COMPTABLES	Indices		Intitulés des comptes
	Débit	Crédit	
Réception , dans le courant d'un exercice, d'une note de crédit relative à une ristourne non encore réglée sur des marchandises achetées, qui avait fait l'objet de la régularisation appropriée lors des travaux de la fin de l'exercice précédent.			
Facture fournisseur comprenant des emballages à rendre (=consignés) et relative à des matières premières			
Conversion en actions d'obligations (considérées comme placements de trésorerie, chez l'obligataire qui les détenait avant la conversion ), dans le cas où le prix d'émission des actions est supérieur au montant pour lequel ont été évaluées les obligations lors du dernier inventaire			
Suppression de la réserve pour actions propres en cas d'aliénation des actions ( par distribution au personnel, par exemple)			
Prélèvement sur les primes d'émission dans le cadre de l'affectation du résultat			
Augmentation du capital par apport du droit au dividende Précisez si c'est net ou brut de précompte			

### QUESTION III - Résultat

Les capitaux propres se présentent comme suit dans la balance provisoire des comptes de l'exercice N 1 :

Capital (entièrement libéré)	2 000 000
Réserve légale	191 000
Réserves disponibles	600 000
Bénéfice reporté	10 000

Le bénéfice de l'exercice N1 s'élève à 100 000.

Données de l'affectation du résultat : - dotation minimum à la réserve légale ( à déterminer )  
- le reliquat est viré aux réserves disponibles,  
à l'exclusion d'un montant de 7 000 qui est reporté à nouveau.

Travail demandé :

1°) Détermination du montant de la dotation à la réserve légale :

Justification :

2°) Passer LES écritures relatives aux données ci-dessus :

---

Indices PCMN	Intitulés des comptes mouvementés
--------------	-----------------------------------

---

- 3°) Quel sera le montant minimum à affecter à la réserve légale à l'issue de l'exercice N 2 si le bénéfice réalisé est au moins équivalent à celui de l'exercice N 1 ?

-----

Justifiez ce montant.

#### **QUESTION IV - Activation des charges**

1. Qu'est-ce que l' " activation " des charges ?

-----

Y a-t- il une expression plus correcte que ce néologisme pour désigner cette opération ?

-----

2. Pourquoi une entreprise procède-t-elle à l'activation de charges?
3. Qu'entend - on par activation indirecte des charges?

4. Énoncez les grandes catégories de charges qui sont activées (selon le procédé visé sub 3) en donnant pour chaque catégorie une écriture type d'activation, assortie d'un bref commentaire.

---

Catégories	EXEMPLES	D'ECRITURES	COMMENTAIRES
------------	----------	-------------	--------------

---

-----

-----

-----

---

# PLAN COMPTABLE MINIMUM NORMALISE

## CLASSE 1

Fonds propres, provisions et impôts différés, dettes à plus d'un an

- 10 Capital
- 100 Capital souscrit
- 101 Capital non appelé (-)
- 11 Primes d'émission
- 12 Plus-values de réévaluation
- 120 Plus-values de réévaluation sur immobilisations incorporelles
- 121 Plus-values de réévaluation sur immobilisations corporelles
- 122 Plus-values de réévaluation sur immobilisations financières
- 123 Plus-values de réévaluation sur stocks
- 124 Retenues de réductions de valeur sur placements de trésorerie

- 13 Réserves
- 130 Réserve légale
- 131 Réserves réglementées
- 1310 Réserve pour actions propres
- 1311 Autres réserves réglementées
- 132 Réserves volontaires
- 133 Réserves disponibles
- 14 Bénéfice reporté (ou Perte reportée (+))
- 15 Subvendes en capital
- 16 Provisions et impôts différés
- 160 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 161 Provisions pour charges fiscales
- 162 Provisions pour grandes réserves et gros entités
- 163-165 Provisions pour autres risques et charges
- 166 Impôts différés
- 167 Impôts différés afférents à des subvendes en capital
- 1681 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur immobilisations incorporelles
- 1682 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur immobilisations corporelles
- 1683 Impôts différés afférents à des plus-values réalisées sur des titres émis par le secteur public belge

- 17 Dettes à plus d'un an
- 170 Emprunts subordonnés
- 171 Non convertibles
- 1710 Convertibles
- 1711 Non convertibles
- 172 Dettes de location financement et similaires
- 173 Emprunts de crédit
- 1730 Dettes en compte
- 1731 Intérêts
- 1732 Crédits d'acceptation
- 174 Autres emprunts
- 175 Dettes commerciales
- 1751 Fourneaux
- 1752 Intérêts
- 176 Acomptes reçus sur commandes
- 177 Effets à payer
- 178 Acomptes reçus sur commandes
- 179 Commandes reçues en numéraire
- 1799 Dettes diverses

## CLASSE 2

Frais d'établissement, actifs immobilisés et créances à plus d'un an

- 20 Frais d'établissement
- 200 Frais de constitution et d'augmentation de capital
- 201 Frais de fusion d'entreprises
- 202 Autres frais de constitution
- 204 Frais de réévaluation
- 21 Immobilisations incorporelles
- 210 Frais de recherche et de développement
- 211 Concessions, brevets, licences, savoir-faire, logiciels et similaires
- 212 Goodwill
- 213 Acomptes versés
- 22 Terrains et constructions
- 270 Terrains
- 271 Constructions
- 272 Terrains bâtis
- 273 Autres droits réels sur ces immeubles
- 28 Installations, machines et outillage
- 28 Mobilier et matériel roulant
- 29 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires
- 290 Terrains et constructions
- 291 Installations, machines et outillage
- 292 Mobilier et matériel roulant
- 293 Immobilisations détenues en location-financement et droits similaires

- 294 Autres actifs
- 2940 Actes de cession
- 2941 Effets à recevoir
- 2942 Titres à revenu fixe
- 2943 Créances douteuses
- 2944 Plus-values de réévaluation
- 2945 Actes de cession
- 2946 Actes de cession
- 2947 Actes de cession
- 2948 Plus-values de réévaluation
- 2949 Réductions de valeur actives (+)

- 295 Autres créances
- 2950 Créances en compte
- 2951 Effets à recevoir
- 2952 Titres à revenu fixe
- 2953 Créances douteuses
- 2954 Plus-values de réévaluation
- 2955 Actes de cession
- 2956 Actes de cession
- 2957 Actes de cession
- 2958 Plus-values de réévaluation
- 2959 Réductions de valeur actives (+)
- 2960 Créances commerciales
- 2961 Effets à recevoir
- 2962 Titres à revenu fixe
- 2963 Créances douteuses
- 2964 Plus-values de réévaluation
- 2965 Actes de cession
- 2966 Actes de cession
- 2967 Actes de cession
- 2968 Plus-values de réévaluation
- 2969 Réductions de valeur actives (+)

## CLASSE 3

Stocks et commandes en cours d'exécution

- 30 Approvisionnements - Matières premières
- 300 Valeur d'acquisition
- 309 Réductions de valeur actives (+)
- 31 Approvisionnements - Fournitures
- 310 Valeur d'acquisition
- 318 Réductions de valeur actives (+)
- 32 En-cours de fabrication
- 320 Valeur d'acquisition
- 329 Réductions de valeur actives (+)
- 33 Produits finis
- 330 Valeur d'acquisition
- 339 Réductions de valeur actives (+)
- 34 Marchandises
- 340 Valeur d'acquisition
- 349 Réductions de valeur actives (+)
- 35 Immobilisations dépréciées à la vente
- 350 Valeur d'acquisition
- 359 Réductions de valeur actives (+)
- 36 Acomptes versés sur actifs pour stocks
- 360 Acomptes versés
- 369 Réductions de valeur actives (+)
- 37 Commandes en cours d'exécution
- 370 Valeur d'acquisition
- 371 Bénéfice pris en compte
- 379 Réductions de valeur actives (+)

- 38 Acomptes versés sur commandes
- 380 Acomptes versés
- 389 Réductions de valeur actives (+)
- 39 Produits à payer
- 390 Valeur d'acquisition
- 399 Réductions de valeur actives (+)
- 40 Factures à recevoir
- 400 Valeur d'acquisition
- 409 Réductions de valeur actives (+)
- 41 Dettes fiscales, sociales et similaires
- 410 Valeur d'acquisition
- 419 Réductions de valeur actives (+)
- 42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- 420 Valeur d'acquisition
- 421 Bénéfice pris en compte
- 429 Dettes diverses

- 43 Dettes financières
- 430 Etablissements de crédit - Emprunt en compte à terme
- 431 Etablissements de crédit - Promesses
- 432 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation
- 433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant
- 439 Autres emprunts
- 44 Dettes commerciales
- 440 Fourneaux
- 441 Effets à payer
- 442 Factures à recevoir
- 443 Dettes fiscales, sociales et similaires
- 444 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- 445 Acomptes versés
- 446 Plus-values de réévaluation
- 447 Actes de cession
- 448 Plus-values de réévaluation
- 449 Réductions de valeur actives (+)
- 450 Créances en compte
- 4500 Créances en compte
- 4501 Effets à recevoir
- 4502 Titres à revenu fixe
- 4503 Créances douteuses
- 4504 Plus-values de réévaluation
- 4505 Actes de cession
- 4506 Actes de cession
- 4507 Actes de cession
- 4508 Plus-values de réévaluation
- 4509 Réductions de valeur actives (+)
- 451 Titres à payer
- 452 Impôts et taxes à payer
- 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat
- 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges
- 4528 Impôts et taxes étrangers
- 453 Provisions retenues
- 454 Office National de la Sécurité Sociale
- 455 Rémunérations
- 456 Recettes de mandats
- 459 Autres dettes sociales
- 46 Acomptes reçus sur commandes
- 47 Dettes déduites de l'application du résultat
- 470 Dividendes et bonis d'interêts antérieurs
- 471 Dividendes de l'exercice
- 472 Titres de l'exercice
- 473 Autres allocations
- 48 Dettes diverses
- 480 Obligations et coupons échus
- 489 Acomptes reçus en numéraire
- 49 Acomptes reçus sur commandes
- 490 Produits acquis
- 491 Produits acquis
- 492 Charges à imputer
- 493 Produits à reporter
- 499 Comptes d'attente

## CLASSE 4

Créances et dettes à un an au plus

- 40 Créances commerciales
- 400 Clients
- 401 Effets à recevoir
- 404 Produits à recevoir
- 406 Acomptes versés (+)
- 407 Créances douteuses
- 409 Réductions de valeur actives (+)
- 41 Autres créances
- 410 Capital appelé, non versé
- 411 TVA déductible
- 412 Impôts et précomptes à récupérer
- 4120 à 4124 Impôts belges sur le résultat
- 4125 à 4127 Autres impôts et taxes belges
- 4128 Impôts et taxes étrangers
- 414 Produits à recevoir
- 415 Créances commerciales
- 416 Créances douteuses
- 418 Commandements versés en numéraire
- 419 Réductions de valeur actives (+)
- 42 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- 420 Valeur d'acquisition
- 421 Bénéfice pris en compte
- 429 Dettes diverses
- 43 Dettes financières
- 430 Etablissements de crédit - Emprunt en compte à terme
- 431 Etablissements de crédit - Promesses
- 432 Etablissements de crédit - Crédits d'acceptation
- 433 Etablissements de crédit - Dettes en compte courant
- 439 Autres emprunts
- 44 Dettes commerciales
- 440 Fourneaux
- 441 Effets à payer
- 442 Factures à recevoir
- 443 Dettes fiscales, sociales et similaires
- 444 Dettes à plus d'un an échéant dans l'année
- 445 Acomptes versés
- 446 Plus-values de réévaluation
- 447 Actes de cession
- 448 Plus-values de réévaluation
- 449 Réductions de valeur actives (+)
- 450 Créances en compte
- 4500 Créances en compte
- 4501 Effets à recevoir
- 4502 Titres à revenu fixe
- 4503 Créances douteuses
- 4504 Plus-values de réévaluation
- 4505 Actes de cession
- 4506 Actes de cession
- 4507 Actes de cession
- 4508 Plus-values de réévaluation
- 4509 Réductions de valeur actives (+)
- 451 Titres à payer
- 452 Impôts et taxes à payer
- 4520 à 4524 Impôts belges sur le résultat
- 4525 à 4527 Autres impôts et taxes belges
- 4528 Impôts et taxes étrangers
- 453 Provisions retenues
- 454 Office National de la Sécurité Sociale
- 455 Rémunérations
- 456 Recettes de mandats
- 459 Autres dettes sociales
- 46 Acomptes reçus sur commandes
- 47 Dettes déduites de l'application du résultat
- 470 Dividendes et bonis d'interêts antérieurs
- 471 Dividendes de l'exercice
- 472 Titres de l'exercice
- 473 Autres allocations
- 48 Dettes diverses
- 480 Obligations et coupons échus
- 489 Acomptes reçus en numéraire
- 49 Acomptes reçus sur commandes
- 490 Produits acquis
- 491 Produits acquis
- 492 Charges à imputer
- 493 Produits à reporter
- 499 Comptes d'attente

## CLASSE 5

Créances de trésorerie et valeurs disponibles

- 50 Actions propres
- 51 Titres à court terme
- 510 Valeur d'acquisition
- 511 Montants non appelés (+)
- 519 Réductions de valeur actives (+)
- 52 Titres à revenu fixe
- 520 Valeur d'acquisition
- 529 Réductions de valeur actives (+)
- 53 Dépôts à terme
- 530 De plus d'un an
- 531 De plus d'un mois et à un an au plus
- 532 De plus d'un mois au plus
- 533 Réductions de valeur actives (+)
- 54 Valeurs liées à l'investissement
- 55 Etablissement de crédit
- 550 à 559 Comptes courants auprès des divers établissements, à subdiviser en :
  - 0 Comptes courants
  - 1 Cheques émis (-)
  - 9 Réductions de valeur actives (+)

- 56 Privilèges
- 560 Comptes courants
- 561 Cheques émis (+)
- 57 Caisses
- 570 à 577 Caisses-épargnes
- 578 Caisses-jointes
- 58 Valements internes

CLASSE 6

Charges

- 60 Approvisionnement et marchandises
- 601 Achats de matières premières
- 602 Achats de fournitures
- 603 Achats de services, travaux et études
- 604 Sous-traitances générales
- 605 Achats de marchandises
- 606 Achats d'immobilisables destinés à la vente
- 608 Primes, ristournes et rabais obtenus (-)
- 609 Variation des stocks
- 6090 de matières premières
- 6091 de fournitures
- 6094 de marchandises
- 6095 d'immobilisables destinés à la vente
- (1) Services et biens divers
- 617 Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise
- 618 Rémunérations, primes pour assurances extra-légales, pensions de retraite et de surmie des administrateurs, gérants et associés actifs qui ne sont pas attribués en vertu d'un contrat de travail
- (2) Rémunérations, charges sociales et pensions
- 620 Rémunérations et avantages sociaux directs
- 6200 Administrateurs ou gérants
- 6201 Personnel de direction
- 6202 Employés
- 6203 Ouvriers
- 6204 Autres membres du personnel
- 622 Cotisations patronales d'assurances sociales
- 622 Primes patronales pour assurances extra-légales
- 623 Autres frais de personnel
- 624 Pensions de retraite et de surmie
- 6240 Administrateurs ou gérants
- 6241 Personnel
- (3) Amortissements, réductions de valeur et provisions pour risques et charges
- 630 Dotations aux amortissements et aux réductions de valeur sur immobilisations
- 6300 Levallions aux amortissements sur frais d'établissement
- 6301 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles
- 6302 Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles
- 6308 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations incorporelles
- 6309 Dotations aux réductions de valeur sur immobilisations corporelles
- 631 Réductions de valeur sur stocks
- 6310 Dotations
- 6311 Reprises (-)
- 632 Réductions de valeur sur commandes en cours d'exécution
- 6320 Dotations
- 6321 Reprises (-)
- 633 Réductions de valeur sur créances commerciales à plus d'un an
- 6330 Dotations
- 6331 Reprises (-)
- 634 Réductions de valeur sur créances commerciales à un an au plus
- 6340 Dotations
- 6341 Reprises (-)
- 635 Provisions pour pensions et cotisations similaires
- 6350 Dotations
- 6351 Utilisations et reprises (-)
- 636 Provisions pour grosses réparations et gros entretien
- 6360 Dotations
- 6361 Utilisations et reprises (-)
- 637 Provisions pour autres reçues et charges
- 6370 Dotations
- 6371 Utilisations et reprises (-)
- 64 Autres charges d'exploitation
- 640 Charges fiscales d'exploitation
- 641 Moins-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 642 Moins-values sur réalisation de créances commerciales
- 643 à 648 Charges d'exploitation diverses
- 649 Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
- 65 Charges financières
- 650 Charges des dettes
- 6500 Intérêts, commissions et frais afférents aux dettes
- 6501 Amortissements des frais d'émission d'emprunts et des primes de remboursement
- 6502 Autres charges des dettes
- 6503 Intérêts intercalaires portés à l'actif (-)
- 651 Réductions de valeur sur actifs circulants (?)
- 6510 Dotations
- 6511 Reprises (-)
- 652 Moins-values sur réalisation d'actifs circulants (?)
- 653 Charges d'escompte de créances
- 654 Différences de change
- 655 Ecart de conversion des devises
- 656 Provisions à caractère financier
- 6560 Dotations
- 657 à 659 Charges financières diverses
- 66 Amortissements et réductions de valeur exceptionnelles (dotations)
- 6600 sur frais d'établissement
- 6601 sur immobilisations incorporelles
- 6602 sur immobilisations corporelles
- 661 Réductions de valeur sur immobilisations financières (dotations)
- 662 Provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 6620 Dotations
- 6621 Utilisations (-)
- 663 Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisables
- 664 à 668 Autres charges exceptionnelles
- 669 Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)
- 67 Impôts sur le résultat
- 670 Impôts belges sur le résultat de l'exercice
- 6700 Impôts et précomptes dus ou versés
- 6701 Excédent de versements d'impôts et de précomptes portés à l'actif (-)
- 6702 Charges fiscales estimées
- 671 Impôts belges sur le résultat d'exercices antérieurs
- 6710 Suppléments d'impôts dus ou versés
- 6711 Suppléments d'impôts estimés
- 6712 Provisions fiscales constituées
- 672 Impôts étrangers sur le résultat de l'exercice
- 673 Impôts étrangers sur le résultat d'exercices antérieurs
- 68 Transferts aux impôts différés et aux réserves immuables
- 680 Transferts aux réserves immuables
- 689 Transferts aux réserves immuables

- 69 Affectations et prélèvements
- 690 Perte reportée de l'exercice précédent
- 691 Affectations au capital et à la prime d'émission
- 692 Dotations aux réserves
- 693 Dotations à la réserve légale
- 694 Dotations aux autres réserves
- 695 Bénéfice à reporter
- 696 Rémunération du capital
- 699 Administrateurs ou gérants
- 6999 Autres affectataires
- CLASSE 7
- Produits
- 70 Chiffre d'affaires
- 700 à 707 Venues et prestations de services
- 708 Remises, ristournes et rabais accordés (-)
- 71 Variation des stocks et des commandes en cours d'exécution
- 712 Des en-cours de fabrication
- 713 Des produits fins
- 715 Des immobilisables destinés à la vente
- 717 Des commandes en cours d'exécution
- 7170 Valeur d'acquisition
- 7171 Bénéfice pris en compte
- 72 Production immobilisée
- 74 Autres produits d'exploitation
- 740 Subsidés d'exploitation et montants compensatoires
- 741 Plus-values sur réalisations courantes d'immobilisations corporelles
- 742 Plus-values sur réalisation de créances commerciales
- 743 à 749 Produits d'exploitation divers
- 75 Produits financiers
- 750 Produits des immobilisations financières
- 751 Produits des actifs circulants (?)
- 752 Plus-values sur réalisation d'actifs circulants (?)
- 753 Subsidés en capital et en intérêts
- 754 Différences de change
- 755 Ecart de conversion des devises
- 756 à 759 Produits financiers divers
- 76 Produits exceptionnels
- 760 Reprises d'amortissement et de réductions de valeur
- 7600 sur immobilisations incorporelles
- 7601 sur immobilisations corporelles
- 761 Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
- 762 Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnelles
- 763 Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisables
- 764 à 768 Autres produits exceptionnels
- 77 Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales
- 771 Impôts belges sur le résultat
- 7710 Régularisation d'impôts dus ou versés
- 7711 Régularisation d'impôts estimés
- 7712 Reprises de provisions fiscales
- 773 Impôts étrangers sur le résultat
- 78 Prélèvements sur les impôts différés et les réserves immuables
- 780 Prélèvements sur les impôts différés
- 789 Prélèvements sur les réserves immuables
- 79 Affectations et prélèvements
- 790 Bénéfice reporté de l'exercice précédent
- 791 Prélèvement sur le capital et les primes d'émission
- 792 Prélèvement sur les réserves
- 793 Perte à reporter
- 794 Intervention d'associés (ou du propriétaire) dans la perte

- CLASSE 0
- Comptes de droits et engagements hors bilan
- 00 Garanties constituées par des tiers pour compte de l'entreprise
- 00 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties de tiers
- 001 Tiers constituants de garanties pour compte de l'entreprise
- 01 Garanties personnelles constituées pour compte de tiers
- 010 Débiteurs pour engagements sur effets en circulation
- 011 Créanciers d'engagements sur effets en circulation
- 0101 Effets cédés par l'entreprise sous son endos
- 0111 Autres engagements sur effets en circulation
- 012 Débiteurs pour autres garanties personnelles
- 013 Créanciers d'autres garanties personnelles
- 02 Garanties réelles constituées sur avoirs propres
- 020 Créanciers de l'entreprise, bénéficiaires de garanties réelles
- 021 Garanties réelles constituées pour compte propre
- 022 Créanciers de tiers, bénéficiaires de garanties réelles
- 023 Garanties réelles constituées pour compte de tiers
- 03 Garanties reçues
- 030 Dépôts statutaires
- 031 Créanciers statutaires
- 032 Garanties reçues
- 033 Constitutants de garanties
- 04 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 040 Tiers, détenteurs en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise de biens et de valeurs
- 041 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise
- 05 Engagements d'acquisition et de cession d'immobilisables
- 050 Engagements d'acquisition
- 051 Créanciers d'engagements d'acquisition
- 052 Débiteurs pour engagements de cession
- 053 Engagements de cession
- 06 Marchés à terme
- 060 Marchandises achetées à terme - à recevoir
- 061 Créanciers pour marchandises achetées à terme
- 062 Débiteurs pour marchandises vendues à terme
- 063 Marchandises vendues à terme - à livrer
- 064 Devises achetées à terme - à recevoir
- 065 Créanciers pour devises achetées à terme
- 066 Débiteurs pour devises vendues à terme
- 067 Devises vendues à terme - à livrer
- 07 Biens et valeurs de tiers détenus par l'entreprise
- 070 Biens d'usage à long terme
- 0700 Sur terrains et constructions
- 0701 Sur installations, machines et outillage
- 0702 Sur mobilier et matériel roulant
- 071 Créanciers de loyers et redevances
- 072 Biens et valeurs de tiers reçus en dépôt, en consignation ou à façon
- 073 Commisaires et déposants de biens et de valeurs
- 074 Biens et valeurs détenus pour compte ou aux risques et profits de tiers
- 075 Créanciers de biens et valeurs détenus pour compte de tiers ou à leurs risques et profits
- 08 Droits et engagements divers

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "ANALYSE DE BILANS"

OC/Im/13.10.2007

**EXAMEN D'ENTRÉE – ANALYSE DE BILANS**

Vous trouverez en annexe les comptes annuels de la société XYZ.

**Question 1 :**

Définissez les notions suivantes :

- actif net
- cash-flow
- solvabilité.

Commentez brièvement les évolutions constatées pour le cash-flow et la solvabilité.

Expliquez plus précisément les raisons de l'évolution de l'actif net pour l'exercice écoulé.

**Questions 2 :**

A l'actif immobilisé, on retrouve la rubrique « Frais d'établissement ».

Expliquez, de manière théorique, le contenu de cette rubrique.

Comment faut-il l'interpréter dans le cadre de l'analyse financière d'une entreprise ?

Lors de l'exercice précédent, les frais d'établissement s'élevaient à 3.609milliers d'euros.

Expliquez en la provenance.

**Question 3 :**

Calculez les ratios suivants pour l'exercice écoulé

- marge brute sur vente
- marge nette sur vente
- nombre de jours crédit client
- nombre de jours crédit fournisseurs.

Commentez brièvement ces ratios.

**Question 4 :**

Définissez les notions de

- fonds de roulement net
- besoin en fonds de roulement.

Expliquez comment l'entreprise peut faire face à une situation de trésorerie nette négative.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>1. BILAN APRES REPARTITION</b>			
<b>A C T I F</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
	20/28	4.371	5.434
I. Frais d'établissement (annexe I)	20	2.707	3.609
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	31		
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	1.492	1.651
A. Terrains et constructions	22	631	679
B. Installations, machines et outillage	23	760	800
C. Mobilier et matériel roulant	24	101	172
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	172	174
A. Entreprises liées	280/1		
1. Participations	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3		
1. Participations	282		
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	172	174
1. Actions et parts	284	1	1
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	171	173
	29/58	10.020	5.601
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	2.589	1.920
A. Stocks	30/36		
1. Approvisionnements	30/31	1.882	1.351
2. En-cours de fabrication	32	1.225	721
3. Produits finis	33	12	14
4. Marchandises	34	533	508
5. Immeubles destinés à la vente	35	112	108
6. Acomptes versés	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37	707	577
VII. Créances à un an au plus	40/41	7.081	3.281
A. Créances commerciales	40	4.273	2.934
B. Autres créances	41	2.808	347
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53		
A. Actions propres	50		
B. Autres placements	51/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	314	240
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	44	152
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>20/58</b>	<b>14.399</b>	<b>11.035</b>

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>P A S S I F</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	10/15	6.945	2.130
I. Capital (ann. VIII)	10	3.496	3.071
A. Capital souscrit	100	3.496	3.071
B. Capital non appelé	(-) 101	( )	( )
II. Primes d'émission	11		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	1.677	1.634
A. Réserve légale	130	350	307
B. Réserves indisponibles	131	82	82
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311	82	82
C. Réserves immunisées	132	1.245	1.245
D. Réserves disponibles	133		
V. Bénéfice reporté	140	1.772	
Perte reportée	(-) 141	( )	( 2.575)
VI. Subsidés en capital	15		
<b>PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES</b>			
	16	2.291	2.578
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5	2.291	2.578
1. Pensions et obligations similaires	160	2.004	2.216
2. Charges fiscales	161		
3. Grouses réparations et gros entretien	162		
4. Autres risques et charges (ann. IX)	163/5	287	362
B. Impôts différés	168		
<b>DETTES</b>			
	17/49	5.163	6.327
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17		2.513
A. Dettes financières	170/4		2.513
1. Emprunts subordonnés	170		2.513
2. Emprunts obligataires non subordonnés	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173		
5. Autres emprunts	174		
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	4.770	3.421
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42		
B. Dettes financières	43		
1. Etablissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	3.963	2.276
1. Fournisseurs	440/4	3.963	2.276
2. Effets à payer	441		
D. Acomptes reçus sur commandes	46		60
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	806	1.085
1. Impôts	450/3	126	77
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	680	1.008
F. Autres dettes	47/48	1	
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	393	393
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		14.399	11.035

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS</b>			
(sous la forme de liste)			
<b>I. Ventes et prestations . . . . .</b>	<b>70/74</b>	<b>19.277</b>	<b>14.461</b>
A. Chiffre d'affaires (annexe XII, A) . . . . .	70	18.599	14.476
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction -) . . . . .	71	170	( 504)
C. Production immobilisée . . . . .	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B) . . . . .	74	508	509
<b>II. Coût des ventes et des prestations . . . . . (-)</b>	<b>60/64</b>	<b>( 20.326)</b>	<b>( 16.758)</b>
A. Approvisionnements et marchandises . . . . .	60	10.447	6.322
1. Achats . . . . .	600/8	10.880	5.034
2. Variation des stocks (augmentation -, réduction +) . . . . .	609	( 433)	488
B. Services et biens divers . . . . .	61	3.211	3.557
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2) . . . . .	62	5.268	7.270
D. Amortissements et réductions de valeur sur Frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles . . . . .	630	1.343	1.409
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises -) (ann. XII, D) . . . . .	631/4	12	125
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E) . . . . .	635/7	( 287)	( 2.121)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F) . . . . .	640/8	332	196
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration . . . . . (-)	649	( )	( )
<b>III. Bénéfice d'exploitation . . . . . (+)</b>	<b>70/64</b>		
Perte d'exploitation . . . . . (-)	64/70	( 1.049)	( 2.277)
<b>IV. Produits financiers . . . . .</b>	<b>75</b>	<b>13</b>	<b>14</b>
A. Produits des immobilisations financières . . . . .	750		
B. Produits des actifs circulants . . . . .	751	4	5
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A) . . . . .	752/9	9	9
<b>V. Charges financières . . . . . (-)</b>	<b>65</b>	<b>( 29)</b>	<b>( 62)</b>
A. Charges des dettes (ann. XIII, B et C) . . . . .	650	10	35
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises -) (ann. XIII, D) . . . . .	651		
C. Autres charges financières (ann. XIII, E) . . . . .	652/9	19	27
<b>VI. Bénéfices courant</b>			
avant impôts . . . . . (+)	70/65		
Perte courante			
avant impôts . . . . . (-)	65/70	( 1.065)	( 2.325)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>2. COMPTE DE RESULTATS</b>			
(sous la forme de liste) (suite)			
<b>VI. Bénéfice courant</b>			
avant impôts . . . . . (+)	70/65		
Perte courante			
avant impôts . . . . . (-)	65/70	( 1.065)	( 2.325)
<b>VII. Produits exceptionnels</b>			
	76	2.884	9
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles . . . . .	760		
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières . . . . .	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels . . . . .	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés . . . . .	763		
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) . . . . .	764/9	2.884	9
<b>VIII. Charges exceptionnelles</b>			
	66		( 10)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles . . . . .	660		
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières . . . . .	661		
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels (dotations +, utilisations -) . . . . .	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés . . . . .	663		
E. Autres charges exceptionnelles (Ann. XIV, B) . . . . .	664/8		10
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration . . . . . (-)	669	( )	( )
<b>IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>			
	70/66	1.619	
Perte de l'exercice avant impôts . . . . . (-)	66/70	( )	( 2.326)
<b>IX bis. A. Prélèvements sur les impôts différés</b>			
	780		
B. Transfert aux impôts différés . . . . . (-)	680	( )	( )
<b>X. Impôts sur le résultat</b>			
	67/77	( 4)	2
A. Impôts (ann. XV) . . . . . (-)	670/3	( 5)	( 1)
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales . . . . .	77	1	3
<b>XI. Bénéfice de l'exercice</b>			
	70/67	1.815	
Perte de l'exercice . . . . . (-)	67/70	( )	( 2.324)
<b>XII. Prélèvements sur les réserves</b>			
immobilisées . . . . . (+)	789		
Transfert aux réserves immobilisées . . . . . (-)	689	( )	( )
<b>XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter</b>			
	70/68	1.815	
Perte de l'exercice à affecter . . . . . (-)	68/70	( )	( 2.324)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS</b>			
A. Bénéfice à affecter . . . . .	70/69		
Perte à affecter . . . . . (-)	69/70	( 760)	( 2.575)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter . . . . .	70/68	1.815	
Perte de l'exercice à affecter . . . . . (-)	68/70	( )	( 2.324)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent . . . . .	790		
Perte reportée de l'exercice précédent . . . . . (-)	690	( 2.575)	( 251)
B. Prélèvements sur les capitaux propres . . . . .	791/2	2.575	
1. sur le capital et les primes d'émission . . . . .	791	2.575	
2. sur les réserves . . . . .	792		
C. Affectations aux capitaux propres . . . . . (-)	691/2	( 43)	( )
1. au capital et aux primes d'émission . . . . .	691		
2. à la réserve légale . . . . .	6920	43	
3. aux autres réserves . . . . .	6921		
D. Résultat à reporter . . . . .			
1. Bénéfice à reporter . . . . . (-)	693	( 1.772)	( )
2. Perte à reporter . . . . .	793		( 2.575)
E. Intervention d'associés dans la perte . . . . .	794		
F. Bénéfice à distribuer . . . . . (-)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital . . . . .	694		
2. Administrateurs ou gérants . . . . .	695		
3. Autres allocataires . . . . .	696		

## 3. ANNEXE

	Codes	Montants
<b>I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT (rubrique 20 de l'actif)</b>		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent . . . . .	8001	3.609
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés . . . . .	8002	
. Amortissements . . . . . (-)	8003	( 902)
. Autres . . . . . (+) (-)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice . . . . .	8005	2.707
Dont : - Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement . . . . .	200/2	
- Frais de restructuration . . . . .	204	2.707

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES  
(rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1. Terrains et constructions (rubrique 22)	2. Installations, machines et outillage (rubrique 23)	3. Mobilier et matériel roulant (rubrique 24)
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	815	3.032	8.467	1.951
Mutations de l'exercice :				
· Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	29	189	61
· Cessions et désaffectations	817	( )	( )	( 5)
· Transferts d'une rubrique à une autre	818	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	819	3.061	8.656	2.015
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	820	1.690		
Mutations de l'exercice :				
· Actées	821			
· Acquises de tiers	822			
· Annulées	823	( )	( )	( )
· Transférées d'une rubrique à une autre	824	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	825	1.690		
<b>c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent	826	4.043	7.667	1.773
Mutations de l'exercice :				
· Actés	827	77	229	135
· Repris car excédentaires	828	( )	( )	( )
· Acquis de tiers	829			
· Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830	( )	( )	( )
· Transférés d'une rubrique à une autre	831	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	832	4.120	7.896	1.914
<b>d) VALEUR COMPTABLE NETTE</b>				
AU TERME DE L'EXERCICE	833	631	760	101
<b>7.</b>				
	Codes	14. Location-financement et droits similaires (rubrique 25)	15. Autres immobilisations corporelles (rubrique 26)	16. Immobilisations en cours et acomptes (rubrique 27)
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	815			
Mutations de l'exercice :				
· Acquisitions, y compris la production immobilisée	816			
· Cessions et désaffectations	817	( )	( )	( )
· Transferts d'une rubrique à une autre	818	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	819			
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	820			
Mutations de l'exercice :				
· Actées	821			
· Acquises de tiers	822			
· Annulées	823	( )	( )	( )
· Transférées d'une rubrique à une autre	824	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	825			
<b>c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent	826			
Mutations de l'exercice :				
· Actés	827			
· Repris car excédentaires	828	( )	( )	( )
· Acquis de tiers	829			
· Annulés à la suite de cessions et désaffectations	830	( )	( )	( )
· Transférés d'une rubrique à une autre	831	(+)	(-)	
Au terme de l'exercice	832			
<b>d) VALEUR COMPTABLE NETTE</b>				
AU TERME DE L'EXERCICE	833			
<b>Dont :</b>				
· Terrains et constructions	250			
· Installations, machines et outillage	251			
· Mobilier et matériel roulant	252			

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	1. Entreprises liées	2. Entreprises avec un lien de participation	3. Autres entreprises
<b>1. PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>				
		(rubrique 280)	(rubrique 282)	(rubrique 284)
<b>a) VALEUR D'ACQUISITION</b>				
Au terme de l'exercice précédent	835			1
Mutations de l'exercice :				
· Acquisitions	836			
· Cessions et retraits	837 (-)	( )	( )	( )
· Transferts d'une rubrique à une autre	838 (+) (-)			
Au terme de l'exercice	839			1
<b>b) PLUS-VALUES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
· Actées	841			
· Acquis de tiers	842			
· Annulées	843 (-)	( )	( )	( )
· Transférées d'une rubrique à une autre	844 (+) (-)			
Au terme de l'exercice	845			
<b>c) REDUCTIONS DE VALEUR</b>				
Au terme de l'exercice précédent	846			
Mutations de l'exercice :				
· Actées	847			
· Reprises car excédentaires	848 (-)	( )	( )	( )
· Acquis de tiers	849			
· Annulées à la suite de cessions et retraits	850 (-)	( )	( )	( )
· Transférées d'une rubrique à une autre	851 (+) (-)			
Au terme de l'exercice	852			
<b>d) MONTANTS NON APPELES</b>				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice	854 (+) (-)			
Au terme de l'exercice	855			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>856</b>			<b>1</b>
<b>2. CREANCES</b>				
		(rubrique 281)	(rubrique 283)	(rubrique 285/B)
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>				
	857			173
Mutations de l'exercice :				
· Additions	858			2
· Remboursements	859 (-)	( )	( )	4
· Réductions de valeur actées	860 (-)	( )	( )	( )
· Réductions de valeur reprises	861			
· Différences de change	862 (+) (-)			
· Autres	863 (+) (-)			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	<b>864</b>			<b>171</b>
<b>REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES SUR CREANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>				
	865			

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE : AUTRES PLACEMENTS (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIONS ET PARTS	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (-)	8682	( )	( )
TITRES A REVENU FIXE	52		
dont émis par des établissements de crédit	8684		
COMPTES A TERME DETENUS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
AUTRES PLACEMENTS DE TRESORERIE NON REPRIS CI-AVANT	8689		

VII. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants	Nombre d'actions
<b>A. CAPITAL SOCIAL</b>			
<b>1. CAPITAL SOUSCRIT (rubrique 100 du passif)</b>			
- Au terme de l'exercice précédent	8700	3.071	XXXXXXXXXXXX
- Modifications au cours de l'exercice :			
Conversion emprunt subordonné		3.000	
Absorption perte reportée		( 2.575)	
- Au terme de l'exercice	8701	3.496	XXXXXXXXXXXX
<b>2. REPRESENTATION DU CAPITAL</b>			
<b>2.1. Catégories d'actions</b>			
Sans désignation de valeur nominale			
		3.496	6.396.553
<b>2.2. Actions nominatives ou au porteur</b>			
Nominatives	8702	XXXXXXXXXXXX	6.396.553
Au porteur	8703	XXXXXXXXXXXX	

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1. Montant non appelé (rubrique 101)	2. Montant appelé non versé
<b>B. CAPITAL NON LIBERE</b>			
Actionnaires redevables de libération			
TOTAL	871		
		1. Montant du capital détenu	2. Nombre correspondant d'actions
<b>C. ACTIONS PROPRES détenues par :</b>			
- la société elle-même	872		
- ses filiales	873		
<b>D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONES</b>			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
Montant des emprunts convertibles en cours	8740		
Montant du capital à souscrire	8741		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
Montant du capital à souscrire	8746		
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747		
<b>E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT</b>			
	8751		
		1. Nombre de parts	2. Nombre de voix qui y sont attachées
<b>F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL</b>			
Dont : - détenues par la société elle-même	876		
- détenues par les filiales	877		
	878		

G. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE A LA DATE DE CLOTURE DE SES COMPTES, telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise : voir page

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif si celle-ci représente un montant important.  
Provisions pour frais de restructuration

Exercice
287

## X. ETAT DES DETTES

## A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

Codes	DETTEES		
	1. échéant dans l'année	12. ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	13. ayant plus de 5 ans à courir
	(rubrique 42)	(rubrique 17)	
DETTEES FINANCIERES . . . . .	880		
1. Emprunts subordonnés . . . . .	881		
2. Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	882		
3. Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	883		
4. Etablissements de crédit . . . . .	884		
5. Autres emprunts . . . . .	885		
DETTEES COMMERCIALES . . . . .	886		
1. Fournisseurs . . . . .	887		
2. Effets à payer . . . . .	888		
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES . . . . .	889		
AUTRES DETTEES . . . . .	890		
TOTAL . . . . .	891		

## B. DETTEES GARANTIEES

Codes	DETTEES (OU PARTIE DES DETTEES) GARANTIEES PAR	
	1. les pouvoirs publics belges	12. des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise
DETTEES FINANCIERES . . . . .	892	
1. Emprunts subordonnés . . . . .	893	
2. Emprunts obligataires non subordonnés . . . . .	894	
3. Dettes de location-financement et assimilées . . . . .	895	
4. Etablissements de crédit . . . . .	896	
5. Autres emprunts . . . . .	897	
DETTEES COMMERCIALES . . . . .	898	
1. Fournisseurs . . . . .	899	
2. Effets à payer . . . . .	900	
ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES . . . . .	901	
DETTEES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES . . . . .	902	
1. Impôts . . . . .	903	XXXXXXXXXXXX
2. Rémunérations et charges sociales . . . . .	904	
AUTRES DETTEES . . . . .	905	
TOTAL . . . . .	906	

## C. DETTEES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Codes	Exercice
1. IMPOTS (rubrique 450/3 du passif)	
a) Dettes fiscales ECHUES . . . . .	9072
b) Dettes fiscales non échues . . . . .	9073
c) Dettes fiscales estimées . . . . .	450
2. REMUNERATIONS ET CHARGES SOCIALES (rubrique 454/9 du passif)	
a) Dettes ECHUES envers l'Office National de Sécurité Sociale . . . . .	9076
b) Autres dettes salariales et sociales . . . . .	9077

126

680

## XI. COMPTES DE REGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.  
Charges à imputer

Exercice

393

## XII. RESULTATS D'EXPLOITATION

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70) : ventilation par catégorie d'activité et marché géographique A COMMUNIQUER EN ANNEXE AU DOCUMENT NORMALISE, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74)			
Dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL			
a) Nombre total à la date de clôture	9086	88	108
b) Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	96,1	125,4
c) Nombre effectif d'heures prestées	9088	132.487	152.982
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	3.375	4.574
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.105	1.718
c) Primes patronales pour assurances extralégales	622	262	372
d) Autres frais de personnel	623	335	503
e) Pensions	624	191	103
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (-)	635	( 212)	( 1.798)
D. REDUCTIONS DE VALEUR (rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110		56
. reprises (-)	9111	( 58)	( )
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	70	70
. reprises (-)	9113	( )	( 1)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises (-)	9116	( 287)	( 2.121)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	200	196
Autres	641/8	132	
G. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE			
1. Nombre total à la date de clôture	9096		
2. Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,3	
Nombre effectif d'heures prestées	9098	546	
Frais pour l'entreprise	617	25	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>XIII. RESULTATS FINANCIERS</b>			
<b>A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)</b>			
Subsidés accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :			
. subsidés en capital . . . . .	9125		
. subsidés en intérêts . . . . .	9126		
Ventilation des autres produits financiers, s'ils sont importants.			
Produits de change		2	8
Escomptes obtenus		1	
Produits financiers divers		7	1
<b>B. AMORTISSEMENT DES FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNTS ET DES PRIMES DE REMBOURSEMENT . . . . .</b>			
	6501		
<b>C. INTERETS PORTES A L'ACTIF . . . . .</b>			
	6503		
<b>D. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)</b>			
Actées . . . . .	6510		
Reprises . . . . . (-)	6511	( )	( )
<b>E. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)</b>			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances . . . . .			
	653	1	
<b>PROVISIONS A CARACTERE FINANCIER</b>			
. Constituées . . . . .	6560		
. Utilisées et reprises . . . . . (-)	6561	( )	( )
Ventilation des autres charges financières, si elles sont importantes.			
Perte de change		7	9
Charges diverses		12	17

	Codes	Exercice
<b>XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), s'ils sont importants.</b>		
Cession du goodwill à Polypal Belgium sa		
		2.804
<b>B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), si elles sont importantes.</b>		
<b>XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT</b>		
<b>A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3</b>		
<b>1. Impôts sur le résultat de l'exercice</b>		
a. Impôts et précomptes dus ou versés . . . . .	9134	5
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif . . . . . (-)	9135	5
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) . . . . .	9136	( )
<b>2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs</b>		
a. Suppléments d'impôts dus ou versés . . . . .	9137	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif) . . . . .	9138	
	9139	
	9140	

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME, avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

Dépenses non admises

Exercice

142

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)

Codes

Exercice

1. Latences actives . . . . . 9141  
 - Pertes fiscales cumulées,  
 déductibles des bénéfices taxables ultérieurs . . . . . 9142

2. Latences passives . . . . . 9144

XVI. TAXES SUR LA VALEUR AJOUTEE ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS

Codes

Exercice

Exercice précédent

A. Taxes sur la valeur ajoutée, portées

en compte :

1. à l'entreprise (déductibles) . . . . . 9145 3.181  
 2. par l'entreprise . . . . . 9146 2.102

2.296

1.882

B. Montants retenus à charge de tiers,

au titre de :

1. précompte professionnel . . . . . 9147 1.037  
 2. précompte mobilier . . . . . 9148

1.313

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Codes

Exercice

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUEES OU IRREVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SURETE DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS . . . . . 9149

Dont :

. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise . . . . . 9150

. Effets de commerce en circulation tirés

ou avalisés par l'entreprise . . . . . 9151

. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis

par l'entreprise . . . . . 9153

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	1. ENTREPRISES LIEES		2. ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		Exercice	Exercice précédent	Exercice	Exercice précédent
1. IMMOBILISATIONS FINANCIERES . . . . .	925				
Participations . . . . .	926				
Créances :					
subordonnées . . . . .	927				
autres . . . . .	928				
2. CREANCES . . . . .	929	6.816	1.114		
A plus d'un an . . . . .	930				
A un an au plus . . . . .	931	6.816	1.114		
3. PLACEMENTS DE TRESORERIE . . . . .	932				
Actions . . . . .	933				
Créances . . . . .	934				
4. DETTES . . . . .	935	25	2.529		
A plus d'un an . . . . .	936		2.513		
A un an au plus . . . . .	937	25	16		

	Codes	ENTREPRISES LIEES	
		Exercice	Exercice précédent
5. - GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées . . . . .	9381		
- GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise . . . . .	9391		
6. AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS . . . . .	9401		
7. RESULTATS FINANCIERS			
Produits des immobilisations financières . . . . .	9421		
Produits des actifs circulants . . . . .	9431		
Autres produits financiers . . . . .	9441		
Charges des dettes . . . . .	9461	10	
Autres charges financières . . . . .	9471		
8. CESSIONS D'ACTIFS IMMOBILISES			
Plus-values réalisées . . . . .	9481		
Moins-values réalisées . . . . .	9491		

DECLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

A. INFORMATIONS A COMPLETER PAR LES ENTREPRISES SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIETES RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDES

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s) :

. L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés.

B. INFORMATIONS A COMPLETER PAR L'ENTREPRISE SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation \* :

- WHITTAN Overseas Limited

N° entr. :

Link House Halesfielf 6  
 TF7 4LN TELFORD

Royaume-Uni (GB)

Lieu où ces comptes consolidés peuvent être obtenus :  
 WHITTAN Overseas Limited

Link House Halesfielf 6  
 TF7 4LN TELFORD

Royaume-Uni (GB)

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part pour l'ensemble le plus grand et d'autre part pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont l'entreprise fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

4. BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise : 111 209

I. ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

A. TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	14. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
1. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	95,2	1,6	96,1 (ETP)	125,4 (ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101	130.935	1.552	132.487 (T)	152.982 (T)
Frais de personnel	102	4.786	48	4.834 (T)	6.602 (T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	84 (T)	96 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
2. A la date de clôture de l'exercice				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel	105	85	3	86,5
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	85	3	86,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
c. Par sexe				
Hommes	120	52		52
Femmes	121	33	3	34,5
d. Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	4		4
Employés	134	11	1	11,5
Ouvriers	132	70	2	71
Autres	133			

B. PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

	Codes	1. Personnel interiminaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		0,3
Nombre effectif d'heures prestées	151	546	
Frais pour l'entreprise	152	25	

## II. TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A. ENTREES</b>				
a. Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel au cours de l'exercice . . . . .	205	4		4
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée . . . . .	210	3		3
Contrat à durée déterminée . . . . .	211	1		1
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini . . . . .	212			
Contrat de remplacement . . . . .	213			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire . . . . .	220			
secondaire . . . . .	221			
supérieur non universitaire . . . . .	222	2		2
universitaire . . . . .	223			
Femmes : primaire . . . . .	230			
secondaire . . . . .	231			
supérieur non universitaire . . . . .	232	2		2
universitaire . . . . .	233			
<b>B. SORTIES</b>				
a. Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice . . . . .	305	23	1	23,6
b. Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée . . . . .	310	23		23
Contrat à durée déterminée . . . . .	311		1	0,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini . . . . .	312			
Contrat de remplacement . . . . .	313			
c. Par sexe et niveau d'études				
Hommes : primaire . . . . .	320			
secondaire . . . . .	321			
supérieur non universitaire . . . . .	322	13		13
universitaire . . . . .	323	2		2
Femmes : primaire . . . . .	330			
secondaire . . . . .	331	4		4
supérieur non universitaire . . . . .	332	4	1	4,6
universitaire . . . . .	333			
d. Par motif de fin de contrat				
Pension . . . . .	340			
Prépension . . . . .	341	3		3
Licenciement . . . . .	342	2		2
Autre motif . . . . .	343	18	1	18,6
Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants . . . . .	350			

III. ETAT CONCERNANT L'USAGE, AU COURS DE L'EXERCICE, DES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI	Codes	Nombre de travailleurs concernés		Montant de l'avantage financier
		1. Nombre	2. Equivalents temps plein	
1. Mesures comportant un avantage financier (*)				
1.1. Plan avantage à l'embauche (pour la promotion du recrutement de demandeurs d'emploi appartenant à des groupes à risque) . . . . .	414			
1.2. Prépension conventionnelle à mi-temps . . . . .	411			
1.3. Interruption complète de la carrière professionnelle . . . . .	412			
1.4. Réduction des prestations de travail (interruption de carrière à temps partiel) . . . . .	413			
1.5. Maribel social . . . . .	415			
1.6. Réduction structurelle des cotisations de sécurité sociale . . . . .	416	103	102,1	148
1.7. Programmes de transition professionnelle . . . . .	417			
1.8. Emplois services . . . . .	418			
1.9. Convention emploi-formation . . . . .	503			
1.10. Contrat d'apprentissage . . . . .	504			
1.11. Convention de premier emploi . . . . .	419			
2. Autres mesures				
2.1. Stage des jeunes . . . . .	502			
2.2. Contrats de travail successifs conclus pour une durée déterminée . . . . .	505	1	1	
2.3. Prépension conventionnelle . . . . .	506			
2.4. Réduction des cotisations personnelles de sécurité sociale des travailleurs à bas salaires . . . . .	507			

Nombre de travailleurs concernés par une ou plusieurs mesures en faveur de l'emploi :

total pour l'exercice . . . . .	550	103	102,1
total pour l'exercice précédent . . . . .	560	134	133

IV. RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Total des initiatives en matière de formation des travailleurs à charge de l'employeur	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs concernés . . . . .	5801	30	5811	
2. Nombre d'heures de formation suivies . . . . .	5802	132	5812	
3. Coût pour l'entreprise . . . . .	5803	5	5813	

V. RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITES DE FORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU DE TUTORAT DISPENSEES EN VERTU DE LA LOI DU 5 SEPTEMBRE 2001 VISANT A AMELIORER LE TAUX D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS

Activités de formation, d'accompagnement ou de tutorat	Codes	Hommes	Codes	Femmes
1. Nombre de travailleurs qui ont exercé ces activités . . . . .	5804		5814	
2. Nombre d'heures consacrées à ces activités . . . . .	5805		5815	
3. Nombre de travailleurs qui ont bénéficié de ces activités	5806		5816	

(\*) Avantage financier pour l'employeur concernant le titulaire ou son remplaçant.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

POLYPAL S.A.  
Parc Industriel des Hauts Sarts

4040 HERSTAL

## RÈGLES D'ÉVALUATION

## A L'ACTIF

## I FRAIS D'ÉTABLISSEMENT :

Les charges répondant à la notion de frais d'établissement et qui sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition, sont amorties au taux annuel de 20 % minimum.

## II IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Ne sont immobilisées que les charges importantes, exceptionnelles et non répétitives exposées dans le cadre d'études utiles aux activités futures de l'entreprise.

PRODUITS : Les frais normaux de recherche et de mise au point, sont pris en charge dans l'exercice au cours duquel ils sont exposés. Les concessions, droits d'utilisation, brevets, licences, savoir-faire, marques etc... acquis de tiers sont enregistrés à leur coût d'acquisition frais accessoires compris.

GOODWILL : Le goodwill est amorti à raison de 10 % l'an.

## III IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur prix d'acquisition, plus les frais accessoires, cette valeur d'acquisition constituant d'une manière générale la base d'amortissement.

Les immobilisations produites par l'entreprise elle-même sont valorisées au prix de revient qui comprend les coûts de fabrication directement imputables aux immobilisations produites.

Les charges de renouvellement de l'outillage et des pièces de rechange sont imputées directement dans les charges d'exploitation.

IMMOBILISÉ	TAUX D'AMORTISSEMENT ANNUEL
Frais de restructuration	20 %
Terrain	0 %
Bâtiments industriels	5 %
Installations techniques, pièces de rechanges et matériel fixe y compris ponts roulants	12,5 %
Outillage	25 %
Matériel roulant (engins de manutention roulants tels que auto-leveurs, cranes et engins similaires)	20 %
Véhicules automobiles	33 %
Matériel et Mobilier de bureau autre qu'informatique	20 %
Matériel et mobilier petite informatique	33 %
Programme informatique SAP	20 %
Programmes informatiques divers	33 %

Sur les immobilisations en cours et les avances s'y rapportant, des amortissements peuvent être pratiqués s'ils sont fiscalement admis. Pour la détermination des amortissements, il est tenu compte des primes en capital et des subsides obtenus en vertu des dispositions des lois d'expansion économique.

Sur les immobilisations corporelles qui cessent d'être affectées durablement à l'activité de l'entreprise, un amortissement exceptionnel est appliqué pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

La première annuité d'amortissement fait l'objet d'une réduction prorata temporis. Le conseil d'administration peut décider de procéder à la réévaluation d'immobilisations corporelles si celles-ci présentent une plus value certaine et durable par rapport à leur valeur d'acquisition.

Les plus values actées en application de ces décisions sont imputées directement à la rubrique III du passif "Plus values de réévaluation". Le montant des réévaluations portées à l'actif, ventilé en bâtiments et installations, est amorti suivant les règles définies pour les immobilisations corporelles.

## IV IMMOBILISATION FINANCIÈRES :

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur prix d'acquisition sans les frais accessoires. A la fin de chaque exercice social, une évaluation individuelle des participations et titres en portefeuille est effectuée de manière à ce qu'elle reflète, de façon aussi précise que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les réductions de valeur sont décidées par le Conseil d'Administration.

Lorsque la valeur estimative est supérieure à la valeur en écriture aucune modification n'est en principe apportée à la valeur comptable sauf si la plus-value fait l'objet d'une majoration du capital ou des réserves disponibles dans le bilan de la société concernée.

Les cautionnements versés à titre de garanties permanentes sont enregistrés à leur valeur nominale.

Sont portés en immobilisations financières les créances sur des entreprises avec lesquelles il existe un lieu de participation quels qu'en soient le terme contractuel, l'origine ou la forme, lorsqu'elles ont pour but de soutenir durablement l'activité de ces entreprises (à l'exclusion des lors des créances résultant de la livraison de biens ou de prestations de service).

Est considérée comme telle, en principal et intérêts, toute avance à plus d'un an.

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les règles de réduction de valeur et de reprise de réduction de valeur sont les mêmes que celles prévues pour les participations et autres titres en portefeuille.

#### V CREANCES A PLUS D'UN AN :

En conséquence des règles relatives aux immobilisations financières qui sont énumérées ci-avant, ne doivent figurer dans cette rubrique que des créances à plus d'un an sur des tiers avec lesquels il n'existe aucun lien de participation pour autant qu'elles n'aient pas pour but de soutenir durablement leurs activités ainsi que des créances commerciales à plus d'un an.

Les règles de réduction de valeur sont identiques à celles des créances à un an au plus.

#### VI STOCKS :

Les matières premières et les matières consommables (soit colis, feuillets, tôles et plats etc...) sont évalués à leur prix d'acquisition ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Les produits finis sont évalués au prix de revient qui comprend les matières, les coûts de fabrication directement imputables aux produits, les frais indirects et fixes de production.

Les frais de commercialisation et les charges financières sont exclus de ces prix de revient.

La méthode des prix moyens pondérés est appliquée pour la valorisation des stocks.

Des réductions de valeur sont appliquées pour compenser les pertes probables lors de la mise en oeuvre des matières dont une partie présente des défauts.

Des réductions de valeur pouvant atteindre 100 % sont également appliquées pour les matières premières, les produits finis dont la rotation ne correspond pas à la norme de notre métier.

Les travaux en cours de fabrication sont évalués au prix de revient en tenant compte de l'état d'avancement des commandes. Ce prix de revient comprend les matières et le coût de transformation directement imputable aux commandes. Les résultats négatifs sur les travaux de fabrication sont dégagés dès qu'ils sont connus.

#### VII CREANCES A UN AN AU PLUS :

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

Des réductions de valeur sont enregistrées dans les cas suivants :

- en cas de faillite ou de concordat, la créance est ramenée au dividende proposé,
- en cas de litige, lorsqu'il apparaît suite à un jugement ou à un arrangement à l'amiable que l'intégralité de la créance ne sera pas récupérée, celle-ci est ramenée à sa valeur de récupération certaine.

Une réduction de valeur est constituée lorsqu'il apparaît à la clôture de l'exercice comptable, qu'une créance est douteuse partiellement ou intégralement.

Il n'est pas appliqué de réduction de valeur en fonction de la durée du retard de paiement.

Les créances et dettes en devises étrangères sont actées au cours moyen du mois où elles sont nées.

#### VIII PLACEMENTS DE TRESORERIE :

-----  
I N° I 448.511.073 I

05724.3254 I C 27. I  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

IX VALEURS DISPONIBLES  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

X COMPTES DE REGULARISATION D'ACTIFS :  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

A U P A S S I F  
-----

VII PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :  
-----

Les provisions ayant pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les engagements financiers qui résultent des régimes de pensions complémentaires de retraite et de survie ainsi que des décisions de mise à la prépension sont évaluées annuellement en tenant compte des sommes restant à payer aux bénéficiaires. Le montant de la provision est revu chaque année en fonction des bénéficiaires restant en vie.

VIII DETTES A PLUS D'UN AN :  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

IX DETTES A UN AN AU PLUS :  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

X COMPTES DE REGULARISATION DE PASSIF :  
-----

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

## RAPPORT DE GESTION

POLYPAL S.A.  
Parc Industriel des Hauts Sarts  
4040 HERSTAL

R.C. : Liège N° 183.27.

Herstal, le 18 juillet 2005.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 1er SEPTEMBRE 2005

Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exercice qui s'est écoulé du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

## 1. CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'élève à 18.599,22 milliers d'euros contre 14.475,79 milliers d'euros l'exercice précédent.

## 2. LE RESULTAT 2004/2005 :

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1.814,83 milliers d'euros contre une perte de 2.323,4 milliers d'euros l'exercice précédent.

Nous avons procédé durant l'exercice à une absorption des pertes antérieures pour un montant de 2.574,51 milliers d'euros. Suite à l'augmentation de capital pour un montant de 3.000 milliers d'euros nous affectons 42.548,62 euros à la réserve légale, ceci conduit le résultat reporté à un bénéfice de 1.772,28 milliers d'euros au terme de cet exercice contre une perte reportée de 2.574,51 milliers d'euros l'exercice précédent.

Le résultat financier se traduit par une perte de 15.490 euros au terme de cet exercice contre 47.658 d'euros l'exercice précédent.

Le bénéfice exceptionnel de l'exercice s'élève à 2.883,60 milliers d'euros suite à la cession du goodwill à Polypal Belgium.

La société dispose des liquidités suffisantes pour subvenir à ses besoins.

## 3. EFFECTIFS :

Le personnel repris dans le registre du personnel au 31/03/05 s'élève à

- 72 ouvriers	contre	74 ouvriers	au 31/03/04
- 16 employés	contre	34 employés	au 31/03/04.
88		108	

L'effectif moyen du personnel s'élève à 96,1 personnes au 31/03/05 contre 125,4 au 31/03/04.

## 4. CAPITAL, ACTIONNARIAT ET CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le capital, entièrement libéré, a subi une augmentation en cours d'exercice ; il s'élève aujourd'hui à 3.496 milliers d'euros et représente 6.396.553 actions détenues par Whittan Overseas Ltd (6.396.552 actions), représentée par Monsieur PEGLER Marc, Directeur Financier et Whittan Netherlands BV (1 action).

Le conseil d'administration est toujours composé de M. Gonzalo LIBANO, président, M. Melvyn BAILEY, Administrateur et de Whittan Overseas Limited, Administrateur.

## 5. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2005/2006 :

L'exercice 2004/2005 s'est caractérisé par un redressement de la situation économique et financière de la société, et ce plus particulièrement dans la seconde moitié de l'exercice. Les volumes de production et la productivité, la hausse des prix de vente et la marge additionnelle dégagée malgré l'augmentation du prix de l'acier, la réorganisation commerciale et la création de Polypal Belgium, sont autant de facteurs ayant contribué à ce redressement.

De plus, la situation de trésorerie de la société s'est encore assainie, par le suivi approprié des dépenses et des recettes. Enfin, l'augmentation de capital envisagée a été réalisée comme prévu à concurrence de 3 Mio euros.

Le management de la société doit à présent poursuivre ses efforts afin de stabiliser et renforcer la situation actuelle de la société.

Ses principaux objectifs pour les années à venir sont :

-----  
| N° | 448.511.073 |  
-----

05724.3256 | C 29. |  
-----

- Atteindre le résultat budgété
- Optimiser l'utilisation de la trésorerie
- Minimiser l'exposition aux risques du marché
- Implémenter l'analyse SWOT au sein de l'entreprise
- Améliorer la productivité telle que budgétée
- Optimiser la rentabilité et les performances de l'entreprise
- Améliorer la gestion des ressources humaines en production
- Implémenter la production du Galvanisé
- Maintenir la paix sociale

Pour y parvenir, la société devra compter sur l'entière collaboration de son personnel.

6. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT :

Nous n'avons pas mené d'activités de recherche et de développement de nouveaux produits pendant l'exercice 2004/2005

7. MISSION SPECIALE DES COMMISSAIRES-REVISEURS :

K.P.M.G. a effectué une mission spéciale lors de l'augmentation du capital, les émoluments pour cette mission s'élèvent à 2 500 euros.

8. RENOUELEMENT DES MANDATS :

Conformément à l'article 13 des statuts coordonnés en date du 22 mars 1997, nous proposons à l'Assemblée Générale ordinaire de procéder à la réflexion de :

M. LIBANO Gonzalo, Administrateur et Administrateur Délégué, BAILEY Melvyn, Administrateur et WHITTAN Overseas Limited pour une durée de 1 ans à dater de la présente assemblée.

9. CONCLUSIONS :

En fonction de ce qui précède, le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale ordinaire :

- 8.1. d'approuver les comptes annuels présentés sous le schéma légal,
- 8.2. de reporter le bénéfice de 1.772,28 milliers d'euros,
- 8.3. de donner décharge aux administrateurs et au commissaire réviseur pour l'exercice de leur mandat 2004/2005.
- 8.4. de poursuivre les activités de l'entreprise.

Melvyn BAILEY  
Administrateur

Gonzalo LIBANO  
Administrateur

-----

-----  
RAPPORT DES COMMISSAIRES  
-----

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 MARS 2005 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE POLYPAL S.A.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous faire rapport sur l'exécution de la mission de révision qui nous a été confiée.

Nous avons procédé à la révision des comptes annuels établis sous la responsabilité du conseil d'administration de la société, pour l'exercice se clôturant le 31 mars 2005, dont le total du bilan s'élève à 14.399 '000' \_ et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de 1.015 '000' \_ . Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques complémentaires requises par la loi.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nos contrôles ont été réalisés en conformité avec les normes de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes professionnelles requièrent que notre révision soit organisée et exécutée de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'inexactitudes significatives compte tenu des dispositions légales et réglementaires applicables aux comptes annuels en Belgique.

Conformément à ces normes, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Les responsables de la société ont répondu avec clarté à nos demandes d'explications et d'informations. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien fondé des règles d'évaluation et des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, compte tenu des dispositions légales et réglementaires qui les régissent, les comptes annuels clôturés au 31 mars 2005 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société et les informations données dans l'annexe sont adéquates.

Attestations complémentaires

Conformément aux normes de contrôle nous fournissons les attestations complémentaires suivantes. Celles-ci ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels.

- Le rapport de gestion contient les informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels.
- L'affectation des résultats qui vous est proposée est conforme à la loi et aux statuts.
- Nous n'avons eu connaissance d'aucune opération ou décision qui constituerait une infraction à la loi sur les sociétés ou aux statuts.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Klynveld Peat Marwick Goerdeler Reviseurs d'Entreprises  
Commissaire  
représenté par

Alexis Palm  
Liège, le 1er septembre 2005  
-----

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "COMPTABILITÉ ANALYTIQUE"

OC/lm/15.10.2007

**EXAMEN D'ENTRÉE – COMPTABILITÉ ANALYTIQUE**

**Question 1**

L'entreprise FREDO fabrique des ours en peluche de deux modèles différents : le grand modèle et le petit modèle. L'entreprise a un contrat à long terme avec une chaîne de grands magasins. Ce contrat prévoit la livraison mensuelle de 300 grands et de 600 petits ours en peluche. L'information suivante relative aux deux types de peluches est disponible (en € et hors TVA) :

Information en €	Ours « Grand modèle »	Ours « petit modèle »
<i>Prix de vente unitaire</i>	32	21
<i>Coût variable unitaire</i>		
<i>Matières directes</i>	12	10
<i>Main d'œuvre directe</i>	6	2
<i>Energie</i>	2	1
<i>Coût fixe par unité</i>	3	3
<i>Coût total par unité</i>	23	16

La demande mensuelle d'ours en peluche, en ce inclus le contrat à long terme avec les grands magasins, est de 1500 pièces de grand modèle et de 2500 pièces de petit modèle. La production s'effectue par lots. Un lot de production consiste, soit en 10 grands modèles, soit en 20 petits modèles. La production d'un lot nécessite 10 heures machine. La capacité machine totale est de 3000 heures par mois. Cette capacité machine ne peut être dépassée au cours de cette année.

**Questions :**

1. Calculez la marge de contribution par unité pour chaque type d'ours en peluche
2. Quel type d'ours en peluche, aux circonstances décrites ci-dessus, est le plus profitable pour l'entreprise « Fredo » ?
3. Quelle quantité de chaque type d'ours en peluche l'entreprise « Fredo » doit-elle privilégier afin de réaliser le profit le plus important ?

Supposez que l'entreprise « Fredo » reçoive une demande d'une chaîne de grands magasins pour la fourniture de 500 « dinosaures » (en supplément du contrat actuel) au prix de 37 €. Les charges variables par unité de dinosaure sont identiques à celles d'un ours grand modèle. Les dinosaures seront produits par lots de 10. Un lot de production nécessitera 10 heures machine.

**Questions :**

1. *Quel est le coût d'opportunité pour l'entreprise si elle accepte cette commande ?*
2. *L'entreprise doit-elle accepter cette commande ? Motivez votre réponse à l'aide de calculs.*

## Question 2

A la fin d'un processus de production, l'entreprise PVC obtient un produit principal « P » et deux produits dérivés « X » et « Y ».

Nous disposons des informations suivantes (hors TVA) :

- Prix d'achat de la matière première : 12 €/Kg
- 100 Kg de matière première traitée induisent les charges suivantes :
  - Coûts directs : 600 €
  - Coûts fixes indirects : 300 €
- La transformation de 100 Kg de matière première nous permet d'obtenir :
  - Produit principal : 55 Kg
  - Produit dérivé X : 25 Kg
  - Produit dérivé Y : 10 Kg
- Afin de transformer X en produit vendable, 240 € de charges sont nécessaires par 100 Kg de X
- Afin de transformer Y en produit vendable, 30 € de charges sont nécessaires par 100 Kg de Y
- Le produit X est vendu 900 € les 100 Kg, une commission de 5% est accordée aux vendeurs
- Le produit Y est vendu 250 € les 100 Kg, une commission de 10% est accordée aux vendeurs

### Question :

*A quel prix de vente 100 Kg de produit principal doivent-ils être vendus de telle manière que l'entreprise PVC ne réalise ni bénéfice ni perte, sachant que les coûts de distribution du produit principal s'élèvent à 100 € par 100 Kg de produit principal ?*

### Question 3

Début 2007, Mr Peeters, directeur de l'entreprise CREA, compare les réalisations de 2006 avec le budget de cette même année 2006. Sur base des documents qui lui sont présentés, Mr Peeters est convaincu que son entreprise a réalisé de bonnes performances en matière de coûts de production. Effectivement, le total des coûts réels de production apparaît comme étant d'environ 5000 € inférieurs par rapport aux coûts de productions budgétés.

Mr Peeters utilise l'information suivante :

En €	Budget de production pour 5000 unités	Coûts réels
Matières premières directes	10 000	9 000
Main d'œuvre directe	200 000	196 875
Coûts variables indirects	50 000	54 000
Coûts fixes indirects	100 000	95 000
<b>Total des coûts de production</b>	<b>360 000</b>	<b>354 875</b>

Informations complémentaires : le budget des coûts de production a été établi sur base des coûts standards variables suivants, par unité :

- Matières premières directes : 2 Kg à 1€ par Kg, soit 2 € par unité
- Main d'œuvre directe : 2 heures à 20 € l'heure, soit 40 € par unité
- Coût variable indirect : 1 heure machine à 10 € l'heure, soit 10 € par unité

En 2006 4 500 unités ont été produites. Pour la production d'une unité, en moyenne les éléments suivants ont été nécessaires :

- Matières premières directes : 2,5 Kg par unité
- Main d'œuvre directe : 1,75 heures par unité
- Coût variable indirect : 1 heure machine par unité

#### Question :

*Partagez vous le même raisonnement positif que Mr Peeters ? Quels sont les éléments positifs et négatifs qui apparaissent de la comparaison entre les coûts réels et les coûts budgétés ? (pour ce faire, calculez les écarts de coûts nécessaires).*

*Représentez graphiquement les écarts.*

#### Question 4

L'entreprise TACOMPU fabrique deux types d'ordinateurs : le modèle A et le modèle B. Les coûts totaux pour l'entreprise sont les suivants :

Matières directes	1 700 000 €
Rémunérations achats et transport interne	1 200 000 €
Rémunérations personnel d'assemblage	2 400 000 €
Transcription des machines	1 595 000 €
Frais de vente	720 000 €

	Modèle A	Modèle B
Coût des matières directes par ordinateur (unité)	1 500	2 000
Nombre de composants par unité	15	45
Nombre de composants placés manuellement par unité	3	20
Nombre d'éléments placés automatiquement par unité	12	25
Production totale	1 000	100
Nombre de commandes	2 de 500 unités	10 de 10 unités

De l'étude de l'entreprise, les éléments suivants apparaissent :

- Les rémunérations d'achat et de transport interne sont causées par le nombre de composants achetés
- Les rémunérations d'assemblage des différentes pièces sont causées par le nombre de composants placés manuellement
- Les frais de transcription des machines sont causés par le nombre d'éléments placés automatiquement
- Les frais de vente sont causés par le nombre de commandes
- Le client JANSSENS a acheté le modèle A et le client PEETERS le modèle B

#### Questions :

1. Calculez le coût de revient d'une unité produite de chacun des types d'ordinateur suivant la méthode de l'Activity Based Costing (ABC)
2. Calculez le coût des commandes de chacun des deux clients.

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "DROIT CIVIL"*

*OC/mv/13.10.2007*

**EXAMEN D'ENTRÉE – DROIT CIVIL**

1. Que veut-on dire en parlant de débiteurs qui sont tenus solidairement ?
  
2. Quelle est la différence entre une condition résolutoire et une condition suspensive dans un contrat ? Donnez dans les deux cas un exemple concret.
  
3.
  - a. Définissez la notion d'usufruit ;
  - b. Quelles sont les différentes possibilités pour créer et mettre fin à un usufruit ?
  
4. Pour mettre en cause la responsabilité extracontractuelle (délictuelle) d'une personne, le demandeur doit prouver que trois conditions sont réunies. Quelles sont ces conditions ? Illustrez par un exemple concret une situation dans laquelle les trois conditions sont réunies.

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "DROIT COMMERCIAL"*

*OC/Im/13.10.2007*

<b>EXAMEN D'ENTRÉE – DROIT COMMERCIAL</b>
---

**Question 1**

En cas de faillite, la loi prévoit le dessaisissement du failli. Quelles en sont les conséquences

- en ce qui concerne la possibilité du failli de commencer un nouveau commerce ?
- en ce qui concerne ses biens immeubles ?

**Question 2**

Dans quelles conditions une clause de réserve de propriété serait-elle opposable aux autres créanciers :

- avant la faillite
- après l'aveu de la faillite

**Question 3**

Dans quelle condition peut-on mettre fin à un contrat d'agent commercial conclu sans limitation de durée ?

**Question 4**

Les affirmations suivantes sont-elles exactes ou fausses ? Motivez soigneusement votre réponse :

- Un commissionnaire agit au nom et pour le compte de son commettant.
- Les concepts de représentants de commerce et d'agent commercial sont synonymes.
- Tous les contrats de concessions conclus pour une durée déterminée prennent fin à l'expiration du terme sans délai de préavis.

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "INFORMATIQUE"

OC/lm/20.10.2007

<b>EXAMEN D'ENTRÉE – INFORMATIQUE</b>
---------------------------------------

**Questions ouvertes /7**

1. Commentez la notion d'EDI (quoi, comment, pourquoi et importance) ?
2. Expliquez pourquoi on utilise des diagrammes entités-relations (ERD) et donnez un exemple qui comporte trois entités.

**Questions à compléter /3**

1. .... se compose d'un groupe de 4 nombres entre 1 et 255 séparés par un point. Cela détermine le réseau, sous-réseau, le host ou l'ordinateur auquel on s'adresse.
2. Les anciens systèmes d'information, matériels et logiciels qui ne sont pas ou seulement partiellement compatibles avec la technologie des systèmes d'information actuels s'appellent ..... (vocabulaire en anglais).

## Questions à choix multiples /5

*Pour chacune des questions à choix multiples ci-dessous, il y a très précisément une seule réponse exacte. Laquelle ?*

1. La chaîne de valeur de PORTER
  - a. établit une différence entre les processus d'entreprise primaires, secondaires et tertiaires.
  - b. fournit un canevas théorique sous-jacent pour le développement de systèmes d'information orientés vers les fonctions.
  - c. montre que la marge bénéficiaire d'une entreprise ne peut croître que si les coûts opérationnels baissent.
  - d. montre que les processus qui apportent directement une valeur ajoutée pour le client forment une chaîne de systèmes ouverts et dynamiques.
  
2. La différence entre un ver et un virus est que :
  - a. un ver ne nécessite aucun autre programme ou fichier pour créer des dommages
  - b. un ver se répand par le Web et un virus via les supports de stockage
  - c. un ver efface des fichiers et un virus endommage le système d'exploitation
  - d. un ver ne s'introduit dans l'ordinateur que via le courrier électronique.
  
3. La mise en œuvre d'un logiciel CRM (Customer Relationship Management) est indiquée lorsque :
  - a. la stratégie d'entreprise veut se réorienter vers l'acquisition de clients en lieu et place du maintien de la clientèle existante.
  - b. on veut étendre un système ERP (Enterprise Resource Planning) existant tel que SAP R/3 avec un module de datawarehousing.
  - c. on souhaite mieux faire s'accorder les processus de marketing, de vente et de fournitures de services.
  - d. on désire supporter de manière adéquate les processus de back office d'une entreprise.

4. Pour extraire des données d'une base de données relationnelle, on peut faire usage de
  - a. URLs
  - b. HTML
  - c. un Langage de Définition de Données (DDL)
  - d. SQL.
  
5. La taille d'un mot d'un processeur indique
  - a. le nombre de bits que l'on peut mémoriser dans la mémoire primaire
  - b. le nombre de bits que l'on peut déplacer en un seul cycle de processeur
  - c. le nombre de bits que l'on peut transférer en une fois vers les périphériques d'entrée et de sortie
  - d. aucune des réponses précédentes.

**Les affirmations suivantes sont-elles vraies ou fausses ? /5**

1. WEP est utilisé pour le chiffrement des données qui sont transmises entre un micro-ordinateur et un routeur sans fil.....
  
2. Un numéro ISBN peut être considéré comme un candidat pour la clé d'une table relative aux livres d'une bibliothèque. La bibliothèque contient cependant plusieurs exemplaires de ses ouvrages populaires.....
  
3. Les « Use cases » montrent les flux de données entre divers processus liés.....
  
4. Mac OS X, UNIX et Linux peuvent être considérés comme des alternatives pour Windows XP ou son successeur Windows Vista.....
  
5. Le grand-livre (General ledger) d'un système d'information comptable contient toutes les données comptables d'une entreprise.....

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "ÉCONOMIE D'ENTREPRISES, ÉCONOMIE POLITIQUE ET ÉCONOMIE FINANCIÈRE"*

*OC/m/20.10.2007*

<p style="text-align: center;"><b>EXAMEN D'ENTRÉE – ÉCONOMIE D'ENTREPRISES, ÉCONOMIE POLITIQUE ET ÉCONOMIE FINANCIÈRE</b></p>
---

**QUESTION 1**

- 1.1. Expliquez la notion de "segmentation des marchés".
- 1.2. Quels sont les avantages et les inconvénients de cette approche?

**QUESTION 2**

Expliquez la relation entre la politique de production "en flux tendus" et la politique de gestion de la qualité dans l'entreprise.

**QUESTION 3**

Quel rôle jouent les entreprises conjointes ("joint ventures") et les alliances stratégiques dans le phénomène de mondialisation des entreprises?

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.

OC/lm/20.10.2007

**EXAMEN D'ENTRÉE – MATHÉMATIQUE ET STATISTIQUE**

## Première partie : statistique descriptive

1. Définir les notions de moyenne et de variance dans le cas d'une variable discrète. Présenter une correction de la variance.

2. Expliquer la notion de *fonction densité de fréquence observée* et la notion de *fonction de répartition observée*.

3. Le tableau qui suit donne l'évolution des taux de mortalité pour 100 personnes des femmes de 50 ans en Belgique depuis le début du siècle. Les principaux paramètres sont déjà calculés.

année "x"	taux de mortalité "y"
1930	9,14
1948	6,41
1961	4,21
1971	4,52
1981	3,357
1995	3,036
moyenne x	1964,333333
moyenne y	5,112166667
variance x	453,2222222
variance y	4,410576139
covariance	-42,22488889

- 3.1 Représenter les données graphiquement et justifier si possible les hypothèses menant à la régression. Calculer et interpréter le coefficient de détermination.

### Statistique inférentielle

4. Le contrôle de 150 des 1958 comptes d'une entreprises vous donne les résultats observés suivants.

moyenne observée des soldes : 889 €

écart-type observé des soles : 253 €

Construire un intervalle de confiance à 95 % pour la moyenne des soldes.

Tester la valeur  $m = 900$  €

### Mathématiques financières

5. Considérons un emprunt de 50 000 € remboursables en 10 ans par mensualités. Calculer le montant de ces mensualités si le taux mensuel utilisé est équivalent à 5.5 % l'an (Ce taux est donc le TAEG). Justifier.

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "GESTION FINANCIÈRE"*

*OC/lm/20.10.2007*

## EXAMEN D'ENTRÉE – GESTION FINANCIÈRE

### QUESTION 1

Le producteur de vélos "BIKER" a prévu de produire et de commercialiser durant les 10 années à venir un nouveau vélo, plus léger. Pour ce faire, Biker doit réaliser au départ un investissement de 2 millions d'euros. Cet investissement sera amorti linéairement en 10 ans et la valeur résiduelle est supposée nulle à l'échéance. L'EBITDA annuel est estimé à 600 000 euros durant les 10 années. Toutes les ventes et tous les paiements sont réalisés au comptant. Le taux d'imposition sur le résultat est de 50% et l'entreprise paie chaque année 200 000 euros de charges d'intérêts à la banque. Le coût moyen pondéré du capital (WACC, Weighted Average Cost of Capital) est estimé à 14% par an. Calculez la valeur actualisée nette (NPV, Net Present Value) de ce projet d'investissement.

### QUESTION 2

Les obligations de l'Etat belge offrent actuellement un rendement de 4 % par an. La prime de risque du marché ( $R_m - R_f$ ) est de 8 % l'an. Les capitaux propres d'une entreprise sont affectés d'un coefficient bêta de 1,6. Quel est le coût des capitaux propres de cette entreprise?

### QUESTION 3

Vous prévoyez que le cours de bourse de l'action INBEV va connaître une hausse importante. Vous voulez en tirer parti en achetant et/ou en vendant des options (call et put) et des contrats à terme (forward/futures). Comment pouvez-vous utiliser ces instruments pour bénéficier de la hausse du cours de bourse?

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "CONTRÔLE EXTERNE"*

*OC/Am/20.10.2007*

<b>EXAMEN D'ENTRÉE – CONTRÔLE EXTERNE</b>
---

1. Quelles sont les différences entre l'audit plénier et un examen limité des comptes annuels, au niveau des méthodes à utiliser, du « reporting » et du niveau d'assurance atteint ?
2. Dans le cadre d'un audit des comptes annuels, un auditeur a examiné l'existence d'un certain nombre de contrats importants. Dans le cadre de ses travaux, il a reçu des confirmations de tiers, a examiné les documents existants au sein de l'entreprise et a utilisé des tests analytiques pour évaluer le bien-fondé des produits qui découlent de ces contrats. Commentez les limitations de ces méthodes dans le cadre de l'examen de la validité de ces contrats.
3. Qu'est ce qu'un paragraphe explicatif ? Dans quelles circonstances est-il utilisé ?
4. Lorsqu'un reviseur est confronté à un risque de discontinuité, quel type de rapport peut-il être appelé à émettre ? Veuillez justifier votre réponse.

VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "CONSOLIDATION"

OC/m/20.10.2007

<b>EXAMEN D'ENTRÉE – CONSOLIDATION</b>
--

**Question 1 (10 points)**

La société TopCo a acquis 80% des parts de la société NewStar en date du 31 décembre 2006 pour un prix de EUR 12.000.000. A la date d'acquisition, les fonds propres de la société s'élevaient à EUR 11.000.000, composés de EUR 3.000.000 de capital, EUR 5.000.000 de réserves et de EUR 3.000.000 de résultat de l'exercice 2006. Il apparaît que ces fonds propres sont surévalués de EUR 1.000.000 en raison d'un litige non provisionné.

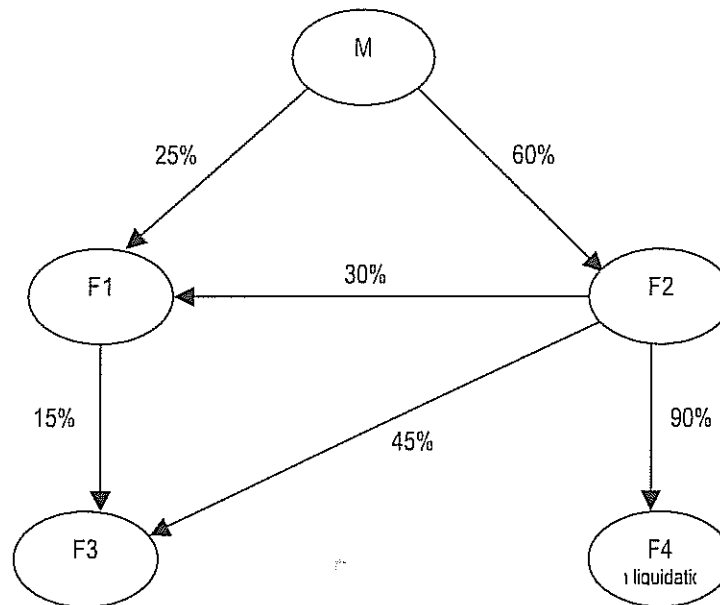
Le 16 septembre 2007, conformément à ses pouvoirs, le conseil d'administration de NewStar a décidé de verser un acompte sur dividende de EUR 250.000 relatif au résultat de l'exercice 2007, payable immédiatement.

Les résultats de l'exercice 2007 des sociétés TopCo et NewStar s'élèvent respectivement à EUR 1.800.000 et EUR 500.000. Les écarts de consolidation positifs sont amortis sur 20 ans.

On vous demande de déterminer l'écart de consolidation et les intérêts minoritaires au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2007, et de déterminer le résultat consolidé de l'exercice 2007.

**Question 2 (6 points)**

La maison-mère M détient directement et indirectement des parts dans 4 sociétés, selon la structure suivante :



Veillez déterminer pour les comptes consolidés de la maison-mère le pourcentage d'intérêt, le pourcentage de contrôle et la méthode de consolidation de chacune des 4 sociétés :

	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
M dans F1	.....	.....	.....
M dans F2	.....	.....	.....
M dans F3	.....	.....	.....
M dans F4*	.....	.....	.....

\* F4 est en liquidation

**Question 3 (4 points)**

La société TopCo détient la filiale Winchinvest aux Etats-Unis, dont la comptabilité est tenue en dollars américains. Pour chacune des deux situations suivantes (méthode du taux de clôture ou méthode monétaire / non-monétaire), veuillez indiquer à quel(s) taux de change les rubriques suivantes doivent être converties lors de la consolidation dans les comptes de TopCo:

	Méthode du taux de clôture	Méthode monétaire / non monétaire
Frais d'établissement	.....	.....
Stock	.....	.....
Créances à un an au plus	.....	.....
Capital social	.....	.....
Emprunt faisant l'objet d'un instrument de couverture spécifique de devise	.....	.....
Chiffre d'affaires	.....	.....
Charges d'amortissement	.....	.....
Charge des dettes	.....	.....

Dans quelles rubriques comptables les écarts de conversion doivent-ils être enregistrés, lorsque :

- la méthode du taux de clôture est utilisée : .....
- la méthode monétaire / non monétaire est utilisée : .....

*VEUILLEZ MENTIONNER VOTRE NOM SUR LA FARDE UNIQUEMENT.  
VEUILLEZ NOTER SUR LA FEUILLE-REPONSE : "CONTRÔLE INTERNE"*

*OC/Im/20.10.2007*

<b>EXAMEN D'ENTRÉE – CONTRÔLE INTERNE</b>
---

**Question n°1:**

Qu'entend-on par "environnement de contrôle" dans le rapport COSO et pourquoi cet aspect est-il important ?

**Question n° 2 :**

Quels sont les impacts significatifs qu'engendre sur le contrôle interne la mise en place d'un système ERP ?

**Question n° 3 :**

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'utilisation de la technique des "flowchart" lors de l'évaluation du contrôle interne ?